



# Véhicule polonais volé abandonné par ALLIANZ

Par **JULIE PAWLAK**, le 12/11/2014 à 12:21

Bonjour,

en service dans une fourrière préfectorale agréée en Seine et Marne nous avons remorqué à la demande d'un commissariat un véhicule BMW Polonais volé en France puis retrouvé en Seine et Marne 2 mois après le vol.

Nous nous battons depuis plus d'un an avec l'assureur ALLIANZ Pologne pour qu'il récupère ce véhicule qui avait été déposé dans nos locaux en attendant que les services de police puissent identifier et informer le propriétaire de la découverte de la voiture.

En effet ALLIANZ Pologne nous soutient qu'ils n'ont pas ni à récupérer ni à s'acquitter des frais concernant ce véhicule, c'est à leur assuré propriétaire qui est depuis retourné en Pologne de s'occuper de tout.

Pourtant quand le véhicule est rentré chez nous Allianz Pologne était très coopératif, nous a demandé tous les renseignements relatifs à la découverte de la voiture.

Jusqu'à ce que nous leur transmettions les photos de l'auto comme ils nous l'ont demandé. En effet le BMW X6 flambant neuf a été entièrement brûlé.

Et là évidemment plus de son, plus d'image.

Or, habitué à ce cas de figure nous savons que si le propriétaire ou les forces de l'ordre échoue à retrouver le véhicule dans un délai de 30 jours, l'automobile est considérée comme définitivement perdue.

Cela ouvre alors le droit pour l'assuré à bénéficier d'une indemnisation.

Cette indemnisation nous ayant été confirmée par Allianz France.

Si nous nous référons au code de la route et au code civil le propriétaire est désormais Allianz Pologne.

Cette information m'ayant été confirmée par mon interlocuteur Allianz France.

Malheureusement après 4 mails et deux courriers recommandés Allianz Pologne ne nous a donné aucune nouvelle.

Aujourd'hui j'ai réussi à leur téléphoner et selon eux ils ne répondront pas car en Pologne même si l'assuré est indemnisé il reste le propriétaire du véhicule à vie.

Je fais donc appel à vos services pour savoir si en effet leurs dires sont avérés ou bien si c'est une réponse toute faite pour se débarrasser définitivement de ce dossier.

Merci d'avance

Julie